

# COMMERCE EXTÉRIEUR DES FRUITS ET LEGUMES

Pays : **GUADELOUPE**

Année : **1995 - 2021**

## SOURCES ET DÉFINITIONS

Ce document est réalisé à partir des données collectées par la Direction générale des douanes. Leur base de données est alimentée à M-2, et des modifications peuvent avoir lieu, notamment au cours des mois antérieurs les plus récents, de par l'apport de déclarations tardives\*.

Ainsi, pour une diffusion à un moment donné, des enrichissements et corrections de données peuvent avoir lieu lors des diffusions postérieures, au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Ces modifications sont principalement effectuées sur une période de 24 mois.

Le territoire statistique de la Guadeloupe comprend Marie Galante, les Saintes, la Désirade, Saint-Barthélemy et Saint Martin (partie française).

*\* Déclarations tardives : Échanges relatifs à des mois antérieurs, non connus au moment de leur première diffusion.*

## CHAMPS ET FRÉQUENCE DE MISE À JOUR

La Guadeloupe est la référence géographique utilisée pour la comptabilité des échanges. Les données sont collectées depuis 1995 à nos jours (à M-2) et ce, sur l'ensemble des pays du monde qui ont réalisé des échanges d'imports et/ou exports avec le territoire statistique de la Guadeloupe. A partir de la date de la première diffusion, de nouvelles parutions sont disponibles chaque trimestre.

La nomenclature utilisée pour l'étude des flux commerciaux des fruits, des légumes, et des préparations à base de fruits ou de légumes, est le système harmonisé (SH) de désignation et de codification des marchandises, correspondant à la nomenclature douanière.

Date de production : Avril 2022

Date de diffusion : Avril 2022

Fin de période : Décembre 2021

## **DIMENSIONS ET INDICATEURS DU FICHIER**

« *Guadeloupe Import-Export Monde\_Fruits-Légumes-Préparations\_2021-1995* »

**FLUX** : Définit le type d'échanges

- Import
- Export

**PAYS** : Ensemble des pays de provenance des importations et de destination des exportations.

- Monde

**PRODUIT** : Ensemble des fruits, légumes et préparations à base de fruits ou légumes étudiés, regroupés selon leur nomenclature.

Pour plus d'informations cf. tableau en page 3 « *Nomenclature des produits* ».

**INDICATEUR** : Regroupement des faits mesurés pour des produits étudiés.

- Montant : valeur en milliers d'euros (M€)
- Masse : quantité en tonne (t)

**ANNÉE** : Période de collectes des données

- De 1995 à 2021

**PÉRIODICITÉ** : Découpage temporel d'une année en mois

- De janvier à décembre

**TOTAL** : Total annuel correspondant à la somme des valeurs mensuelles.

---

## **LIEN DE TELECHARGEMENT**

Cette publication est disponible au téléchargement sur le site Internet de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la Guadeloupe <https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr>, rubrique Territoires et données > Statistiques > Données téléchargeables.

## NOMENCLATURE DES PRODUITS

Nomenclature SICIA
0701 Pommes de terre, a l'état frais ou réfrigéré
0702 Tomates, a l'état frais ou réfrigéré
0703 Oignons, echalotes, aulx, poireaux et autres légumes alliacés
0704 Choux, choux-fleurs, choux frisés et produits simil. du genre 'brassica'
0705 Laitues 'lactuca sativa' et chicorées 'cichorium spp.'
0706 Carottes, navets, betteraves a salade, salsifis et racines simil.
0707 Concombres et cornichons, a l'état frais ou réfrigéré
0708 Légumes a cosse, ecosses ou non, a l'état frais ou réfrigéré
0709 Autres Légumes, a l'état frais ou réfrigéré
0710 Légumes, non-cuits ou cuits a l'eau ou a la vapeur, congelés
0711 Légumes conservés provisoirement, mais impropres a l'alimentation en l'état
0712 Légumes secs, coupes en morceaux ou tranches ou bien broyes ou pulverises
0713 Légumes a cosse secs, ecosses, même decortiques ou casses
0714 Racines de manioc, d'arrow-root, topinambours, racines et tubercules simil.
0801 Noix de coco, noix du brésil et noix de cajou
0802 Autres fruits a coques, frais ou secs
0803 Bananes, y.c. les plantains, fraiches ou sechés
0804 Dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues, frais ou secs
0805 Agrumes, frais ou secs
0806 Raisins, frais ou secs
0807 Melons, y.c. les pastèques, et papayes, frais
0808 Pommes, poires et coings, frais
0809 Abricots, cerises, peches, prunes et prunelles, frais
0810 Fraises, framboises, mures, groseilles et autres fruits comestibles
0811 Fruits, non-cuits ou cuits a l'eau ou a la vapeur, congelés
0812 Fruits conservés provisoirement, mais impropres a l'alimentation en l'état
0813 Abricots, pruneaux, pommes, pêches et autres fruits comestibles, sechés
0814 Ecorces d'agrumes ou de melons
2001 Légumes, fruits, prepares ou conservés au vinaigre ou a l'acide acetique
2002 Tomates, preparées ou conservées autr. qu'au vinaigre ou a l'acide acetique
2003 Champignons, prepares autrement qu'au vinaigre ou a l'acide acetique
2005 Légumes, prepares autrement qu'a l'acide acetique, non-congelés
2006 Légumes, fruits, confits au sucre (egouttés, glacés ou cristallisés)
2007 Confitures, gelées, marmelades, purées et pates de fruits

2008 Fruits, préparés, avec ou sans addition de sucre, d'édulcorants ou d'alcool

2009 Jus de fruits ou de légumes, non-fermentés

---